

Avis de constitution

SOCIETE « GOOD FARMING HARVESTING TOMORROW » en abrégé
« GFHT »

Siège Abidjan Cocody Angré 9ème Tranche, Lot 512,
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOOD FARMING HARVESTING
TOMORROW » en abrégé « GFHT »

Objet : CONSULTANCE,
COMMERCIALISATION ET PRODUCTION DE
MATÉRIELS DE PRODUITS AGRICOLES,
INTRANT ET SEMENCES ,
FORMATION ET ENCADREMENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9ème Tranche, Lot
512, Ilot 23

Dirigeant(s) M ANGAMAN ETTIEN FRANCK OLIVIER
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06408 du 15/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77922/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

